

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenu le : 24 mai 2017

Point de décision

Point d'information

**SUJET :**

**RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LA CLINIQUE DE GÉRONTOPSYCHIATRIE**

**PROVENANCE :** Direction des services techniques  
**PERSONNE RESPONSABLE :** Frédéric Cossette, directeur  
**SECTEUR D'ACTIVITÉ :** Entretien et exploitation des immeubles

**SOMMAIRE :**

Depuis la fusion, la gestion des baux a été décentralisée aux établissements. Dans ce nouveau contexte, nous nous engageons à revoir la nécessité des locations d'espace, dans le cadre de l'optimisation du parc immobilier, et à revoir les solutions immobilières disponibles afin de réduire les engagements locatifs du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS NIM).

Les activités cliniques présentement réalisées dans ces locaux seront regroupées avec le secteur de la psychogériatrie déjà existant au Centre d'Hébergement Notre-Dame-de-la-Merci. Les espaces ainsi libérés seront utilisés par nos services informatiques, étant donné la proximité avec notre plus grosse installation, soit l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (HSCM), principalement en raison des coûts très abordables de cette location, bien inférieurs à ceux des espaces commerciaux généralement disponibles sur notre territoire.

Le CIUSSS NIM requiert donc l'autorisation du conseil d'administration pour le renouvellement du bail de l'espace situé 12085 Grenet, Montréal d'une superficie de 505,2764 m<sup>2</sup>.

Cette entente de location prévoit un renouvellement de bail avec le Carrefour Providence pour une période additionnelle de cinq (5) ans débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et se terminant le 30 juin 2022.

**OBJECTIF POURSUIVI :**

Obtenir l'approbation du conseil d'administration.

**IMPACT FINANCIER :**

	Renouvellement du bail 1 <sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2017	Renouvellement du bail 1 <sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2022
Superficie (m <sup>2</sup> )	505,2764	505,2764
Coût du loyer	174,80 \$ / m <sup>2</sup>	181,79 \$ / m <sup>2</sup>
Total	<b>88 322,31 \$</b>	<b>91 854,20 \$</b>
Entretien ménager	2 425,32 \$	2 522,33 \$
<b>Coût total annuel</b>	<b>90 747,63 \$</b>	<b>94 376,53 \$</b>

Le coût annuel du loyer passera de 90 747,63 \$ à 94 376,53 \$, soit une augmentation de 3 628,90 \$. Les coûts sont prévus au budget.

**PROJET DE RÉOLUTION :**

**ATTENDU QUE** Le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, est autorisé à signer le bail.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu,** tel que recommandé par le comité de vérification, d'approuver le renouvellement de la clinique de la gérontopsychiatrie, 12 085 Grenet, Montréal.